

.../...

et les outils développés par les professionnels éducateurs.

L'éducation thérapeutique du patient (ETP) exige une formation, mais elle nécessite également un accompagnement. Il n'est pas si simple de changer ses pratiques, or pratiquer l'ETP est à l'opposé de la médecine prescriptive que l'on nous enseigne lors de nos études. Dans une volonté de qualité, le réseau a permis de former des professionnels de santé à l'ETP. En effet, à deux exceptions près, la grande majorité des professionnels du réseau n'étaient pas formés. Puis la mise en place de « permanences de l'éducation thérapeutique » animées par des experts a permis l'entraînement aux pratiques et ainsi un accompagnement des professionnels.

Les professionnels, dans leur volonté de suivi coordonné, ont développé de nombreux outils inédits : supports de bilan et de suivi dans chaque discipline (médecine, diététique, podologie, infirmier, pharmacien, éducation sportive). Les besoins des patients et la nécessité d'approche concrète ont conduit au développement d'outils d'éducation du patient proprement dits : une valise d'outils pédagogique « diététique », une valise « traitement » et une valise « pied », comprenant l'ensemble des référentiels, méthodes, supports et outils nécessaires à

l'animation d'ateliers et à l'éducation individuelle. Ces valises sont le fruit du travail de professionnels très investis dans la prise en charge des patients. Grâce à ce travail de collaboration entre professionnel et interprofessionnelle, les outils créés sont aujourd'hui reconnus dans leur utilité et leur pertinence.

Le parcours de Claude illustre l'apport du réseau. Ce patient arrive en 2008 sur les conseils d'un ami, avec des signes très préoccupants : chiffres de son taux de sucre très élevés, ordonnance lourde de trois médicaments, surpoids du côté d'une obésité grave, sédentarité. La première réunion avec sa femme l'amène à rencontrer la diététicienne. Il lui demande un rendez-vous pour « essayer ». De là, il participe aux ateliers sur les traitements, ainsi qu'à ceux sur l'activité physique, et sur la podologie. Deux ans plus tard, Claude a vu les chiffres de son diabète se normaliser, le traitement s'alléger, il a repris de l'exercice. Ce qui a conduit à cette réussite, d'après Claude, c'est la rencontre « tout à fait inhabituelle de professionnels ayant compris mes difficultés, n'étant à aucun moment dans la morale ou la menace de l'insuline, me proposant une approche pluridisciplinaire très facilitante et des ateliers très riches en échanges ». Claude est un patient parmi tant d'autre qui nous conforte dans l'approche qui est la nôtre. —

## Avec SOPHIA, la fin des réseaux de santé ?

**La nouvelle convention médicale introduit le paiement à la performance et des nouveaux modes de rémunération.**

**Yveline Frilay,** Le patient diabétique devient une source de rémunération pour le médecin traitant, s'il fait adhérer son patient au programme SOPHIA, organisé sous l'égide de l'Assurance maladie. Dans ce cas, le médecin perçoit la valeur d'un C (23 €), un autre C pour l'évaluation et un C lors du renouvellement, soit 46 € par an, sans rien faire. Et tout cela pourquoi ? Pour qu'une infirmière de la CPAM téléphone au patient afin de l'intimer à réaliser ses examens (dosage de l'hémoglobine glyquée trimestrielle, réaliser un fond d'œil, un électrocardiogramme par an.)

Dans un réseau, au contraire, la prise en charge est personnalisée, individuelle ou en groupe, à l'écoute du patient, progressive, en fonction du besoin du moment, en connaissance des conditions socioéconomiques, entre professionnels qui se connaissent et communiquent. Comment une infirmière

au téléphone peut-elle parler de diététique, de soins des pieds, de vérifier si les chaussures sont adaptées ?

Le réseau Paris Diabète, qui refuse un financement des laboratoires pharmaceutiques, fait face aujourd'hui à une diminution du budget et à l'augmentation du nombre de patients. Il a décidé de ne plus rémunérer les fiches d'évaluation annuelle des patients inclus dans le réseau si le patient n'utilise pas au moins une prestation du réseau dans l'année (diététique, podologique, séances d'éducation thérapeutique).

Le réseau sera-t-il menacé avec la généralisation de SOPHIA ? Que feront les médecins ? Privilégier les finances du médecin ou la santé du patient ? Un nouveau conflit d'intérêt. —